



# Contrat Chaleur Renouvelable territorial

**2024-2027**

Un projet porté par Territoire d'Énergie Somme (*FDE80*)

# PROGRAMME

- **Rappel des étapes préalables au CCRT**
- **Engagements du CCRT**
- **Les principes du contrat**
- **Les aides apportées**
- **Les grandes étapes de l'instruction**
- **La gouvernance / les partenariats à construire**
- **La plateforme dématérialisée de demande de subvention**
- **Les contacts opérationnels**

# RAPPEL DES ÉTAPES PRÉALABLES AU CCRT

# UNE VOLONTÉ D'ENGAGEMENT HISTORIQUE

- **2018** : Finalisation des études de planification énergétiques (EPE) couvrant le PETR Cœur des Hauts de France et BS3V, **2020**: lancement de l'EPE du PMGA nouvellement créée.
- **5 avril 2018** : Délibération du Bureau Syndical de la FDE pour le dépôt d'un dossier de préfiguration d'un contrat d'objectif territorial énergies renouvelables thermiques (COT EnR) à l'ADEME, afin de renforcer la capacité d'animation et d'accompagnement de Territoire d'Énergie Somme (FDE80).
- **Travail d'animation, de sensibilisation, de recueil et d'identification de projets par le biais des PCAET**, avec le soutien des Pays porteurs des PCAETs, d'Amiens Métropole, du Conseil départemental...
- **Juin 2021** : Territoire d'Énergie Somme (FDE80) notifie avec l'ADEME le lancement d'une étude de préfiguration pour développer des projets sur le territoire de ses collectivités adhérentes et de structures privées, à titre d'opérateur d'un contrat avec gestion déléguée des fonds.

• **18 mois plus tard :**

**115**  
contacts étudiés

**26**  
projets audités

**16**  
projets retenus



**GUICHET UNIQUE DE FINANCEMENT DE LA CHALEUR RENOUVELABLE DANS LA SOMME**  
En collaboration avec l'ADEME Hauts de France, la FDE80 vous soutient pour *changer votre chaudière et choisir une énergie renouvelable.*

**QU'EST-CE QUE C'EST ?**  
Un dispositif de soutien et d'accompagnement qui pourra permettre de :  
 • Porter des actions de sensibilisation, d'animation et de coordination,  
 • Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité, thermiques.  
 • Financer des installations d'énergies renouvelables thermiques.

**BÉNÉFICIAIRES ?**  
Collectivités, EPCI, entreprises (industrielles, agricoles ou tertiaires) privées et publiques, bailleurs, associations...  
Les particuliers ne sont pas éligibles.

**QUELLES ÉNERGIES ?**  
 • Bois énergie - Biomasse,  
 • Géothermie assistée par pompes à chaleur (sur nappes, sur sondes, sur eaux usées),  
 • Énergie solaire thermique,  
 • Chaleur fatale.

**POURQUOI RÉALISER UN PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ?**  
 • Participer à la transition énergétique du territoire,  
 • Faire des économies financières,  
 • Développer l'emploi et les filières économiques locales.

**QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?**

Etudes de faisabilité*	60%
Investissements*	45%

\* Barème forfaitaire par filière

**POUR EN SAVOIR PLUS**

<b>FDE 80</b> Delphine CORNET delphine.cornet@fde-somme.fr 06 49 01 51 20	<b>PETR</b> Justine LECOMTE jlecomte@coeurdeshautsdefrance.fr 03 64 76 11 00	<b>BAIE DE SOMME 3 VALLÉES</b> Josué BULOT jbulot@baiedesomme3vallees.fr 06 81 66 29 89	<b>PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS</b> Marie COLLOMVILLE marie.colloville@grandamiinois.com 06 40 87 64 01
--	---	--	--

## ENGAGEMENTS DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME (FDE80)

- ❑ Un contrat signé aujourd'hui **pour 36 mois** ( > 31 décembre 2026)
- ❑ Des **objectifs contractualisés** avec l'ADEME :
  - Accompagnement technique et financier d'au moins **16 projets (dont 6 hors bois énergie) sur 3 ans soit 17 GWh**, pour une transition de **2000 Tonnes Equivalent Pétrole (TEP)\*** vers des **énergies renouvelables et locales**.
  - **Atteindre à minima de 60% de ces engagements avant la fin des 3 ans pour reconduire le contrat**
- ❑ Un volume de projets privés viendra compléter ce prévisionnel
- ❑ Un volume de projets publics d'un niveau de maturité moindre est également en prévision
- ❑ Le contrat apporte un **soutien à l'animation** sur 3 ans pour Territoire d'Énergie Somme (FDE80) de : **340 000€**
- ❑ Le contrat apportera :
  - Une aide financière au territoire d'environ **9,5 M€**
  - Un volume total d'activités en études de faisabilité, dimensionnement, MOE : **1,3 M€**
  - Un volume total d'activités travaux prévisionnel de: **23,5 M d'€**

## IDENTITÉ VISUELLE DU CCRT 80



## RAPPEL DES PRINCIPES DU CONTRAT

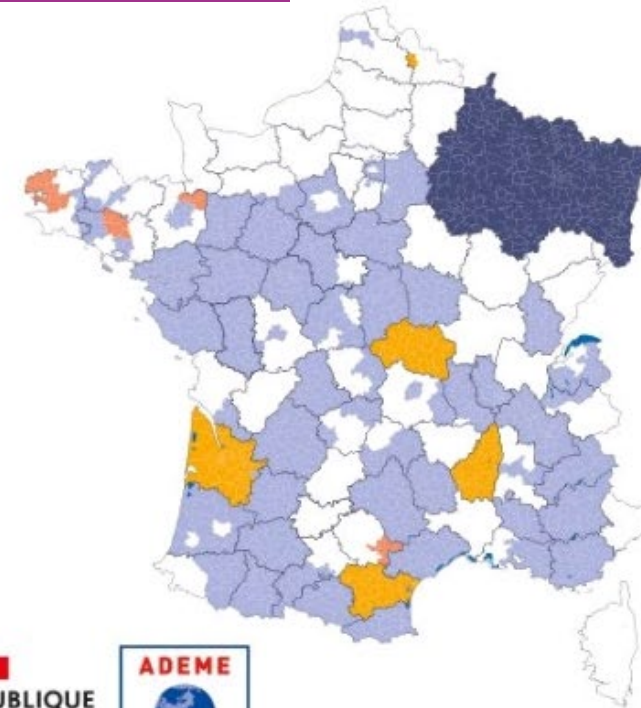
- **Territoire d'Énergie Somme (FDE80) est opérateur territorial** pour le compte de l'ADEME et assure le portage technique administratif et financier des projets de chaleur renouvelable sur le département de la Somme **quel que soit le statut des demandeurs**,
- Le contrat accompagne toute taille de projet et permet de **regrouper de petits projets d'installations** pour présenter des projets atteignant ensemble les seuils d'éligibilité du Fonds Chaleur,
- **Territoire d'Énergie Somme (FDE80) est en charge de l'accompagnement complet** de A à Z des porteurs de projets privés et publics: depuis le 1<sup>er</sup> contact jusqu'au versement de l'aide, incluant le suivi de l'année 1,
- **L'ADEME délègue la gestion des fonds à Territoire d'Énergie Somme (FDE80)**, qui fait l'avance de trésorerie et agit pour le compte du territoire,
- **Territoire d'Énergie Somme (FDE80) anime la démarche à l'échelle départementale** et construit les partenariats nécessaires au dynamisme de celle-ci.

**La FDE est le 2e signataire d'un CCRT en Hauts de France après la Métropole Européenne de Lille**



# LA COUVERTURE DES CCRT EN 2023

- CCRT en cours
- CCRT terminé, renouvellement en projet
- CCRT terminé
- Région couverte par une convention de Transition Écologique Régionale dans le cadre de la Loi 3DS pour le financement de projets Chaleur EnR





# CRITÈRES GÉNÉRAUX




## Public concerné

- Tous secteurs sans exception (personne morale avec numéro de SIRET)
- Sont exclus les bâtiments des services de l'état / les particuliers (crédits d'impôt)

## Opérations

- Chaufferie Bois/Biomasse énergie
- Solaire thermique
- Géothermie
- Récupération de chaleur fatale
- Réseaux de chaleur (création, extension)

## 5 SOLUTIONS POUR PRODUIRE DE LA CHALEUR À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

				
CHAUFFERIE BIOMASSE	SOLAIRE THERMIQUE	GÉOTHERMIE DE SURFACE	RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE	RÉSEAU DE CHALEUR
<b>EXEMPLES</b>				
Installation d'une chaudière bois avec plaquettes ou à granulés	Production d'eau chaude sanitaire solaire	Chauffage ou rafraîchissement d'un bâtiment grâce à l'énergie du sol	Chaleur issue de process industriels, ou d'eaux usées (stations épuration)	Chauffage de plusieurs bâtiments d'un même site ou d'un même quartier

# CRITÈRES GÉNÉRAUX

## Opérations non éligibles

- Opérations de production d'électricité renouvelable
- Opérations de cogénération
- Renouvellement d'équipements ENR déjà financés par l'ADEME sans augmentation de puissance ou productivité
- Installations biomasse énergie ne présentant pas des caractéristiques satisfaisantes en termes de qualité de l'air





**1 – RÉDUIRE**  
LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

**SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Limitier les consommations en changeant les comportements

« Régulation du système de chauffage »

**EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Diminuer les consommations à service rendu équivalent

« Isolation thermique du bâtiment »

**2 – MUTUALISER**

LES BESOINS ET LES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR

Se raccorder à un réseau de chaleur et/ou de froid existant > 50% EnR&R

sinon

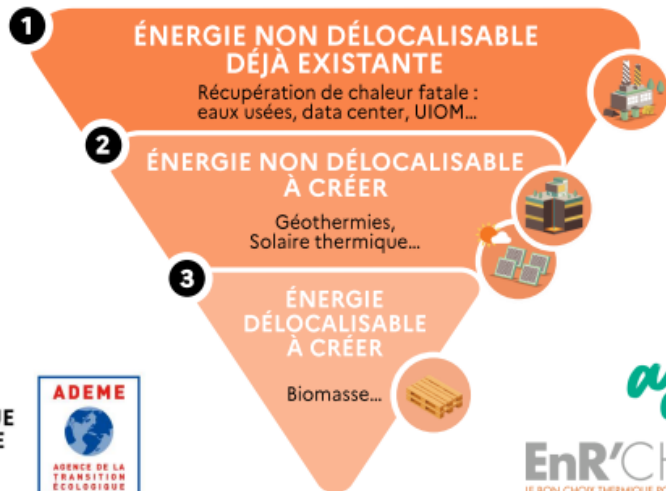
Créer un nouveau réseau de chaleur et/ou de froid > 50% EnR&R  
Identifier les besoins à proximité et leur complémentarité temporelle en termes de chaud et de froid

sinon

Choisir une solution EnR&R collective « pied d'immeuble »

**3 – OPTIMISER ET PRIORISER**

LES RECOURS AUX ÉNERGIES DE RÉCUPÉRATION ET RENOUVELABLES



**Le réflexe EnR'Choix**  
> 3 étapes

Au moment de  
recourir aux  
énergies  
renouvelables

# LES AIDES APPORTÉES



1

**Accompagnement personnalisé tout au long du projet**



2

**Subventions de 60 à 80 % des études (diagnostic et accompagnement)  
Plafonnée à 100k€**

**Subventions jusqu'à 65 % des travaux: forfait par filière, au cas par cas**



3

**Identification des autres dispositifs disponibles: FEDER,  
FRATRI, DSIL, DETR, FV, CD80, FDE 80...dans la limite des  
plafonds**

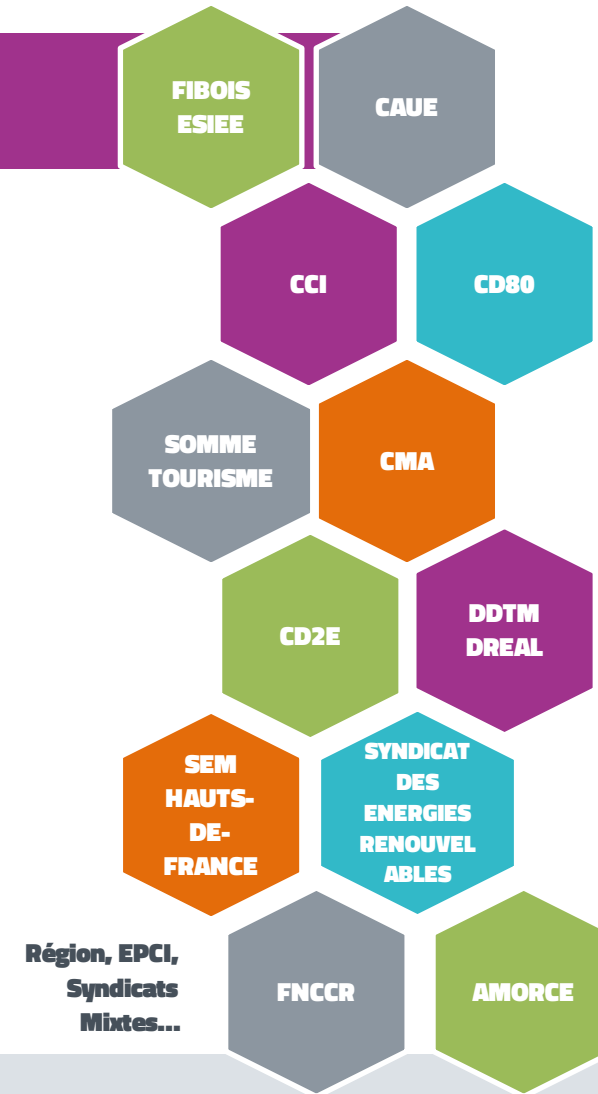
**PARLEZ-NOUS  
DE VOS PROJETS !**

# GRANDES ÉTAPES DE L'INSTRUCTION

1. **Dossier de demande de subvention sur la plateforme dédiée:** lettre d'intention, dépôt de toutes les pièces (études préalables, devis, plans, délibération...), plan de financement...
2. **En cas de dossier complet: phase d'instruction :** analyse et rédaction d'une fiche d'instruction /allers et retours avec le porteur pour demandes de précisions (appui possible des ingénieurs de l'ADEME)
3. **Comité d'engagement avec l'ADEME (3/an),** qui valide l'instruction et montant alloué. Toutes les fiches doivent être finalisées et envoyées 1 semaine à l'avance
4. **Edition d'un procès-verbal attribuant les aides,** signé par la Territoire Energie Somme (FDE80) et l'ADEME
5. **Edition des conventions** bipartites Territoire Energie Somme (FDE80) /porteur de projet
6. **Information en Bureau syndical suivant** des projets aidés et montants alloués, validé par le comité d'engagement

# LA NÉCESSITÉ DES PARTENARIATS

- **Pour accompagner l'instruction des dossiers:** FIBOIS, Uni LaSalle-ESIEE, CD2E
- **Pour communiquer la démarche à l'échelle nationale:** FNCCR, AMORCE, ADEME, Syndicat des énergies renouvelables
- **Pour diffuser à l'échelle départementale aux porteurs de projets privés:** Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, SEM Hauts de France, Somme Tourisme, DDTM 80, DREAL
- **Pour diffuser à l'échelle départementale aux porteurs de projets publics et associatifs:** DDTM, DREAL, CAUE, Conseil départemental,
- **Pour pouvoir intervenir dans diverses instances** de gouvernance publics et privées





# CES COLLECTIVITÉS QUI ONT FRANCHI LE PAS

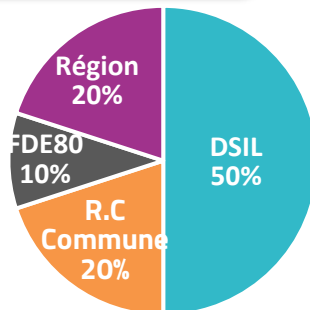


**CC EST DE LA SOMME**  
20 000 habitants

Siege administratif  
à Epeville

Remplacement du fioul par  
Chaudière à plaquettes  
Budget : 167 000 € HT  
Gain > 48 %

Participation FDE :  
Audit de chaufferie  
16 711 € (10%)  
pour travaux

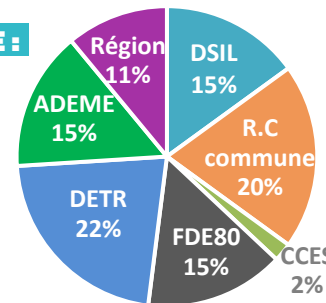


**HOMBLEUX**  
1200 habitants

Mairie, pèriscolaire,  
salle des fêtes et  
école primaire

Géothermie et rénovation  
énergétique  
Cout du projet : 783 006 €  
Gain > 68%

Participation FDE :  
Pilotage  
des travaux

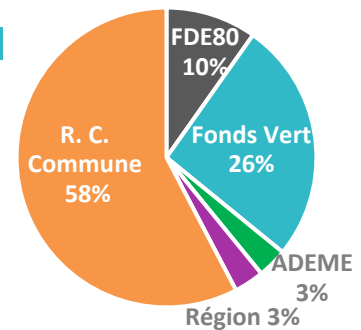


**SAINT-SAUFLIEU**  
980 habitants

Mairie, Salle des  
fêtes, Ecole,  
Cantine,  
Logements

Isolation, menuiserie, LED,  
chauffage géothermique  
Total de 1 429 500 € HT  
Gain > 75 %

Participation FDE :  
Pilotage  
des travaux  
140 000 € (10%)  
Etudes et Travaux



# MERCI DE VOTRE ATTENTION



## Coordonnées des opérateurs du CCRt - Territoire d'Énergie Somme (FDE 80)

**Théo KLAUS** - Chargé de mission chaleur renouvelable

Port : 07.85.65.63.47

[theo.klaus@fde-somme.fr](mailto:theo.klaus@fde-somme.fr)

**Karine BAYER** - Gestionnaire administrative et financière

Fixe : 03 22 95 97 23

[karine.bayer@fde-somme.fr](mailto:karine.bayer@fde-somme.fr)